



Besançon, le 27 FEV. 2012

La Présidente

Monsieur Jean-Claude Goudot
Président
Association Vivre aux Chaprais
28 d, rue de la Rotonde
25000 Besançon

Direction des Transports
CM/VF
Votre correspondant : Cendrine Montangon
Tél. 03 81 61 64 11

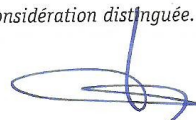
Monsieur le Président,

Par courrier en date du 23 janvier 2012 vous signalez à nouveau les nuisances que vous estimez subir au passage des TER sur la ligne entre la gare Viotte et la gare Besançon Franche-Comté TGV.

En retour, je vous indique avoir reçu l'information de la SNCF que l'usage du sifflet n'était plus en vigueur.

Par ailleurs, la Région a engagé une réflexion sur le renouvellement de son parc de matériel roulant et la question de la circulation de matériel diesel sur voie électrifiée sera bien évidemment abordée. En attendant il n'y a pas d'autre parc disponible que les X73500 c'est pourquoi ils sont engagés sur cette liaison très importante pour la Région puisque c'est elle qui permet la diffusion de l'effet grande vitesse.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.



Marie-Guite Dufay